

a 61934

WHO/Mal/290

17 avril 1961

ORIGINAL : ANGLAIS

CLEF GRAPHIQUE POUR LA DISTINCTION DES ESPECES
DU GROUPE "ANOPHELES LEUCOSPHERUS"

par

C. Y. Chow

Entomologiste régional

Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental

Manille, Philippines

Colless (1956, 1957) et Reid (1949) ont établi en détail la biotaxie du groupe "Anopheles leucosphyrus". Compte tenu d'une part des difficultés que présente la classification des espèces appartenant à ce groupe et, d'autre part, de l'importance du rôle joué par certaines espèces (A. balabacensis, A. leucosphyrus et, probablement, la forme de A. leucosphyrus de Célèbes) dans la transmission du paludisme, une clef graphique pour la distinction des diverses femelles adultes de ce groupe a été dressée à l'intention du personnel affecté aux opérations sur le terrain. Comme tout autre tableau de ce genre, cette clef peut comporter certaines lacunes. Elle a été établie principalement à l'aide des publications mentionnées ci-dessus, pour les travailleurs de la Région du Pacifique occidental. Certaines espèces, comme A. cristatus, qui est extrêmement rare et A. elegans, qui ne se trouve pas dans la Région, ont été intentionnellement omises. Toutefois, pour des raisons de commodité, les espèces et sous-espèces du groupe de "A. leucosphyrus" ainsi que leur distribution sont indiquées ci-dessous :

Anopheles balabacensis baisasi Colless, 1957

Philippines (Luzon)

A. b. balabacensis Baisas, 1936

Brunéi, Birmanie, Cambodge, Chine (Taiwan, Haïnan ?, Yunnan ?), Inde (Assam, Bengale, Karwar), Indonésie (Java), Laos, Malaisie (près de la frontière thaïlandaise seulement), Bornéo Nord, Philippines (Balabac et Palawan), Sarawak (Extrême Nord), Thaïlande et Viet-Nam.

A. b. Introlatus Colless, 1957

Malaisie (Selangor).

A. cristatus King & Baisas, 1936

Ressemble beaucoup à A. riparis; est extrêmement rare; ne se trouve que dans une localité (Mindanao, Philippines).

A. elegans James, 1903

Ceylan, Inde.

A. Hackeri Edwards, 1921

Malaisie, Bornéo Nord, Sarawak, probablement aussi Indonésie (Sumatra) et Philippines (Palawan).¹

A. leucosphyrus Donitz, 1901

Indonésie (Sumatra, Balikpapan ?), Malaisie et Sarawak.

A. pujutensis Colless, 1948

Bornéo, Indonésie (Sumatra) et Malaisie.

A. riparis macarthuri Colless, 1956

Malaisie et Sarawak.

A. r. riparis King & Baisas, 1936

Philippines (Mindanao).

En outre, la forme de A. leucosphyrus trouvée à Célèbes, qui ressemble beaucoup à A. hackeri et qui semble n'exister qu'à Célèbes et dans les îles voisines, devrait (d'après une communication personnelle du Dr Colless faite en 1960) être une espèce valable.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici le Dr D. H. Colless et le Dr J. A. Reid de leurs précieux commentaires concernant la présente clef graphique et de l'autorisation qu'ils ont bien voulu me donner de reproduire les figures de leurs publications.

¹ On a récemment imputé à A. hackeri la transmission de P. knowlesi parmi les singes de la Malaisie (Note de l'éditeur)

Je remercie également M. Nha, de l'Administration générale de l'Eradication du Paludisme de Saigon, des dessins qu'il a exécutés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Colless, D. H. (1956) Trans. Roy. Ent. Soc. London, 108, 37

Colless, D. H. (1957) Proc. Roy. Ent. Soc. London, (Ser. B), 26, 131

Reid, J. A. (1949) Ibid. 18, 42

CLEF GRAPHIQUE POUR LA DISTINCTION DES ESPÈCES DU GROUPE "ANOPHELES LEUCOSPHYRUS"

FEMELLES ADULTES

Palpes sensiblement aussi longues que la trompe



1ère nervure: (a) dans le secteur huméral, tache foncée avec une ou plusieurs interruptions claires; (b) tache foncée pré-apicale, généralement avec 2 ou 3 interruptions claires



(a)

1ère nervure: dans le secteur huméral, tache foncée sans interruptions claires; tache foncée pré-apicale, généralement avec une interruption claire



RIPARIS

(a) dans le secteur huméral de la 1ère nervure, tache foncée sensiblement de même longueur que la tache de la nervure costale (b) base du quatrième article du tarse des pattes postérieures présentant une bande claire nette



(a)

(a) dans le secteur huméral de la 1ère nervure, tache foncée plus longue et s'étendant depuis la base au moins jusqu'au niveau de la tache foncée humérale de la nervure costale (b) base du quatrième article du tarse des pattes postérieures généralement dépourvue de bande claire



(a)

Palpes beaucoup plus courtes que la trompe



(a) dans le secteur moyen de la 1ère nervure, tache foncée avec deux interruptions claires; (b) palpes avec large bande apicale claire sensiblement de même longueur que la bande pré-apicale foncée



(b)

PUJUTENSIS

Dans le secteur moyen de la 1ère nervure, tache foncée avec une seule interruption claire; palpes avec une bande apicale claire très étroite, beaucoup plus courte que la bande pré-apicale foncée



(b)

HACKERI



(b)

BALABACENSIS



(b)

LEUCOSPHYRUS